

# Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



## Délibération 2015-106 du 24 Septembre 2015

L'an deux mil quinze, le vingt-quatre septembre à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut de BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite le 15 septembre 2015 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes C. DUMORTIER – M. BONIFACE – V. HERMANT – G. WATSON – V. CERF – D. TABARY – M. GORGUET -

MM. A. CHAUSSOY – B. DOBOEUF – L. GABRELLE – B. VAILLANT - Ph. GORGUET – B. BRONNIART – J.-Cl. MAYEUX – P. COLLE – D. REBOUT – E. BURDIAC – H. COPIN – M. POUILLAUDE – J. DESCAMPS – Ch. DAMBRINE – Ch. HEMAR – J.-L. CANDAT -

M. B. DOBOEUF, absent et excusé, a été suppléé par M. M.LEROY  
M. J.-Cl. MAYEUX, absent et excusé, a été suppléé par M. A. DRUCBERT  
Mme G. WATSON, absente et excusée, a été suppléée par M. M. CANNONNE  
M. E. BURDIAC, absent et excusé, a été suppléé par M. G. LUPA  
M. H. COPIN, absent et excusé, a été suppléé par M. J. LOCQUET  
M. M. POUILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. J.-P. LEBRET

**OBJET :**      **Service Patrimoine**  
                      **Marché d'Exploitation des chaufferies de différents bâtiments**  
                      **Société IDEX**

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté que la collectivité gère différents bâtiments disposant d'une installation de chauffage central au gaz.

Monsieur le Président propose de confier la gestion et l'exploitation de ces installations à une entreprise spécialisée y compris la fourniture énergétique nécessaire au fonctionnement des installations.

Monsieur le Président détaille les différents bâtiments par ce nouveau contrat : musée Letaille, Antenne de CROISILLES, Salle de Sports du Collège de BERTINCOURT et Maison des Services Publics de BERTINCOURT.

Monsieur le Président rappelle la procédure d'Appel d'Offres ouvert engagée en vue de désigner l'entreprise attributaire de ce contrat d'une durée de 21 mois pour la tranche ferme et de 3 fois 12 mois pour la tranche conditionnelle (soit 57 mois au total) coïncidant avec la fin du marché d'exploitation des installations de chauffage et de traitement d'air de la Piscine Communautaire Oxygène.

Monsieur le Président donne lecture du rapport d'analyse des offres et du procès verbal de la Commission d'Appel d'offres qui s'est réunie le 7 septembre 2015 pour retenir l'offre de la Société IDEX comme étant l'offre la mieux-disante.

Monsieur le Président détaille le prix des prestations proposées :

- Prix P1 Fourniture Energie : 17 247,37 € HT/An
- Prix P2 Exploitation des installations : 3 702,40 €
- Prix P3-1 Maintenance corrective : 817,00 € HT/An
- Prix P3-2 Garantie totale : 402,73 € HT/An.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver les conclusions et le choix de la commission d'appel d'offres en attribuant le marché de gestion et d'exploitation des chaufferies de différents bâtiments communautaires à la Société IDEX à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015 pour une durée de 21 mois reconductible ensuite trois fois par tranche de 12 mois ;
- d'approuver le prix des prestations proposées ;
- d'approuver la procédure de consultation par appel d'offres ouvert conformément aux dispositions de l'article 33 du CMP ;
- de prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de cette prestation dans les différents budgets de l'intercommunalité ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 24 Septembre 2015 et transmission en Préfecture le 24 septembre 2015.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage  
le 24 Septembre 2015 et transmission  
en Préfecture le 24 Septembre 2015

Le Président,

Jean-Jacques COTTEL.



Le Président,

Jean-Jacques COTTEL.

